



Parc éolien de la Rivière-du-Moulin

Alex Couture, Directeur – Développement de projets

Saguenay, le mardi 6 mars 2012





Présentation du projet et de l'équipe



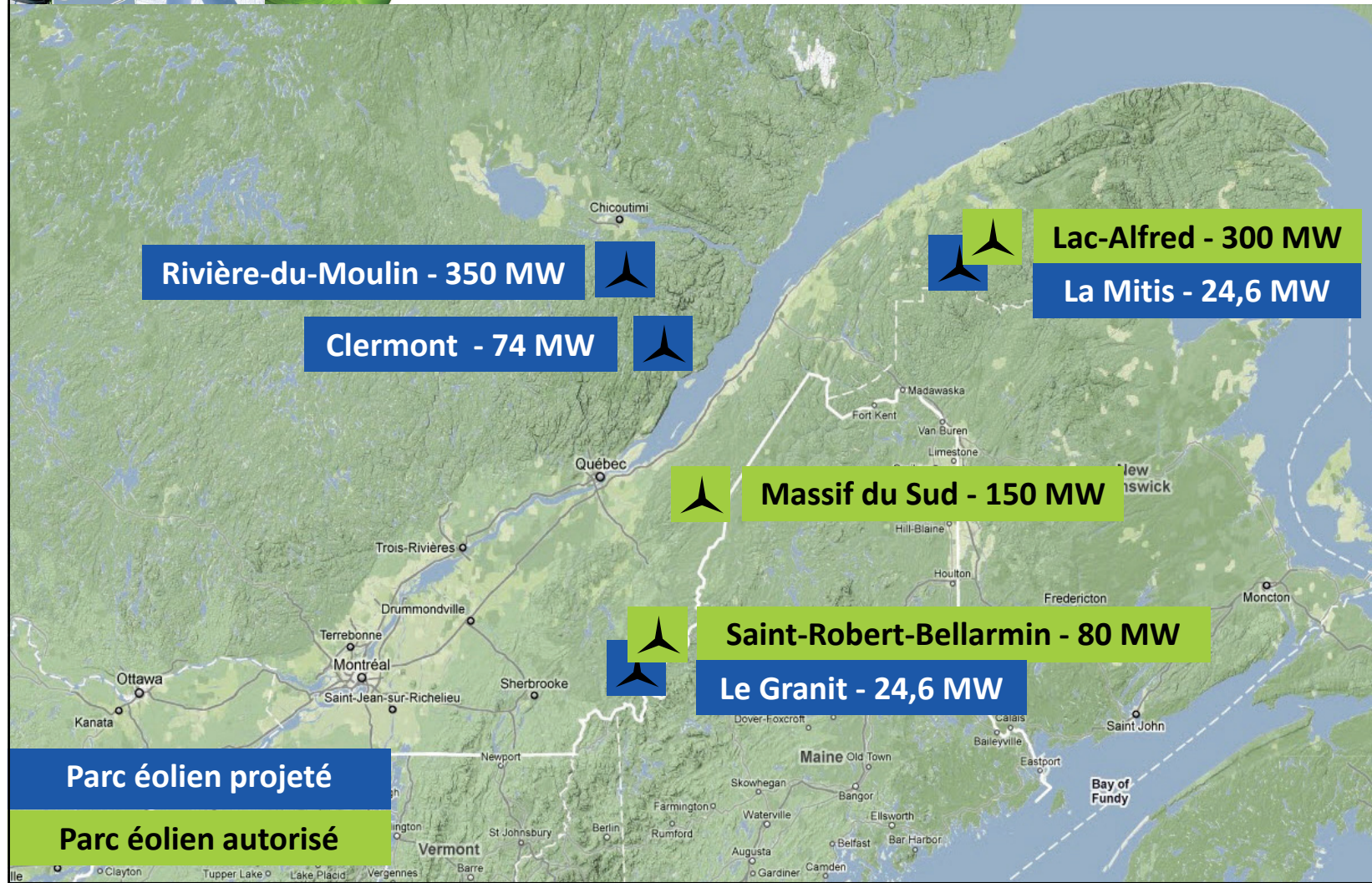
EDF EN Canada

- ▶ Actionnaire majoritaire de Saint-Laurent Énergies
- ▶ Propriétaire unique de l'entreprise depuis 2011
- ▶ Plus de 40 employés au Québec
- ▶ 1 003 MW de projets d'énergie éolienne





Présence au Québec





Parc éolien de la Rivière-du-Moulin

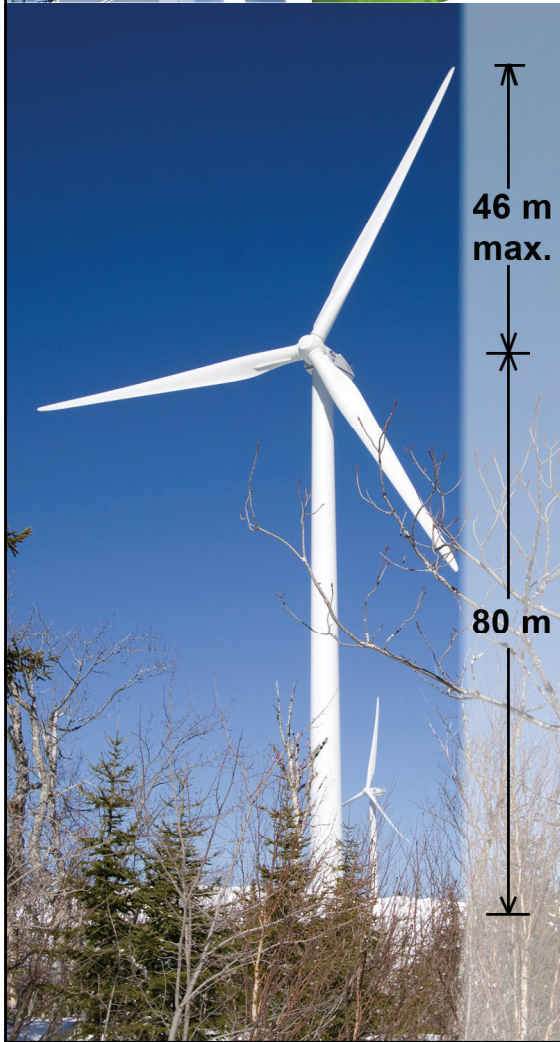
Le projet



- ▶ répond à l'appel d'offres de 2 000 MW éoliens d'Hydro-Québec Distribution
- ▶ fait l'objet d'un contrat de 20 ans avec Hydro-Québec Distribution
- ▶ est localisé sur un site éolien de qualité
- ▶ est réalisable sur les plans technique et économique
- ▶ s'intègre à la stratégie énergétique québécoise et consolide l'industrie éolienne



Le parc éolien en chiffres



Puissance installée	350 MW
Éoliennes REpower 2 MW	175
Hauteur de la tour	80 m
Longueur des pales	41 et 46 m
Poste de raccordement	34,5 kV – 345 kV
Mises en service	150 MW : 1 ^{er} déc. 2014 200 MW : 1 ^{er} déc. 2015
Coût	800 millions \$



Rencontres et consultations

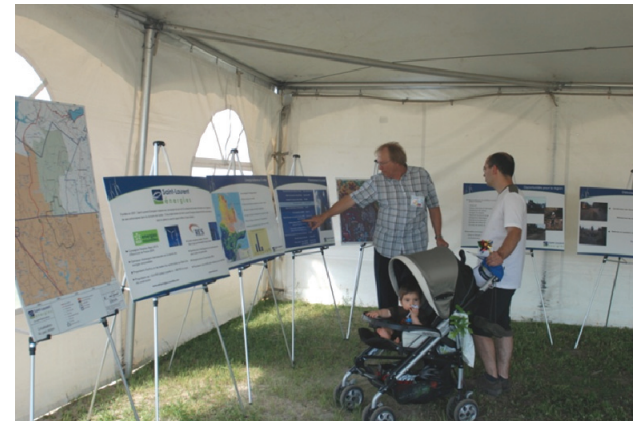
► Rencontres avec les intervenants depuis 2007

- Municipalités et MRC
- Communautés autochtones
- Sépaq
- Réserve faunique des Laurentides
- Zec Mars-Moulin
- Villégiateurs
- Trappeurs
- Ministères provinciaux et fédéraux
- Organismes de développement
- Organismes environnementaux

► Portes ouvertes en 2010

- Baie-Saint-Paul
- Saint-Honoré
- Mashteuiatsh

► Présence au festival *Saint-Honoré dans l'Vent*





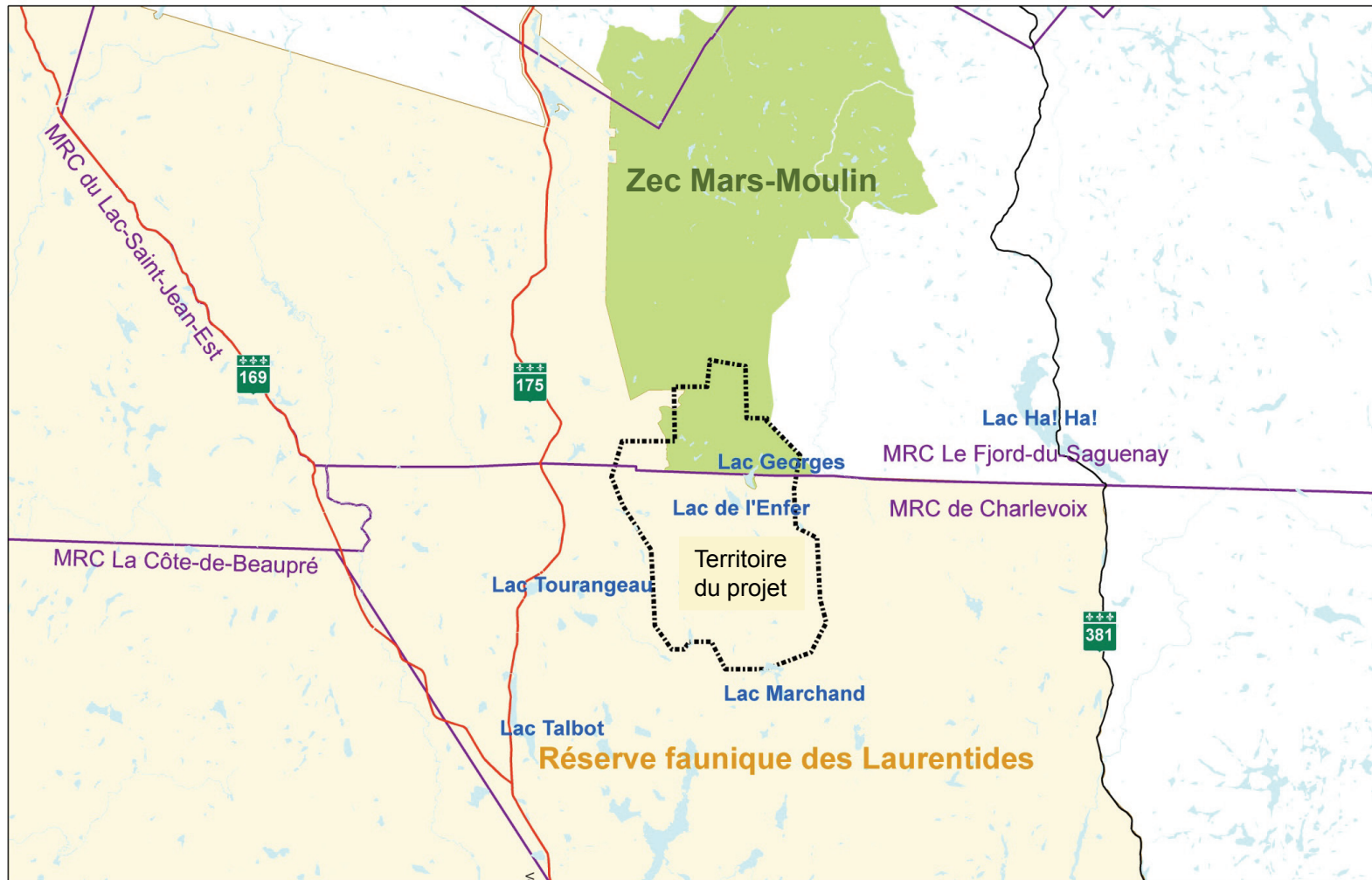
Localisation

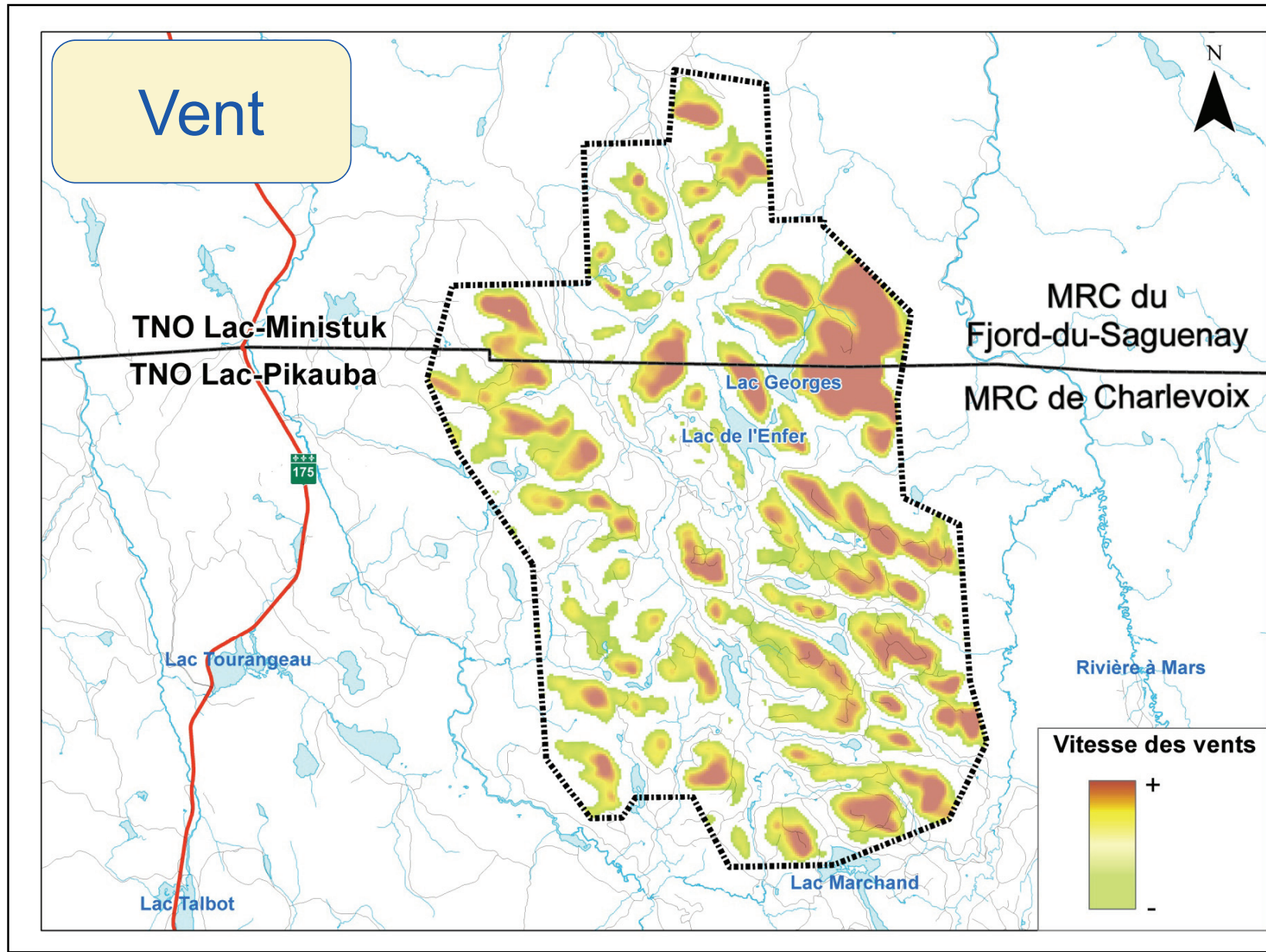
Utilisation du territoire

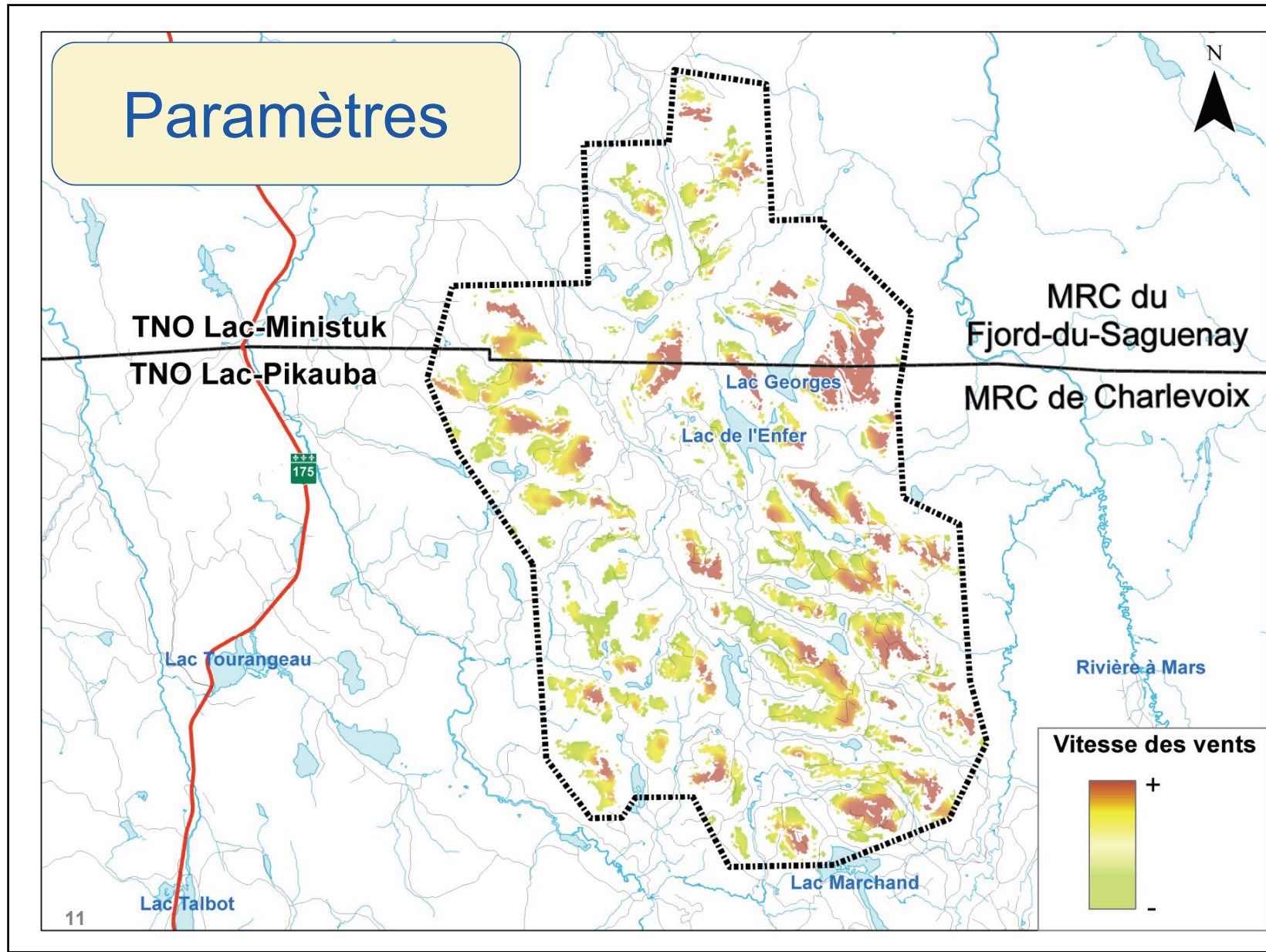
- Exploitation et aménagement forestiers
- Chasse, pêche
- Piégeage
- Villégiature

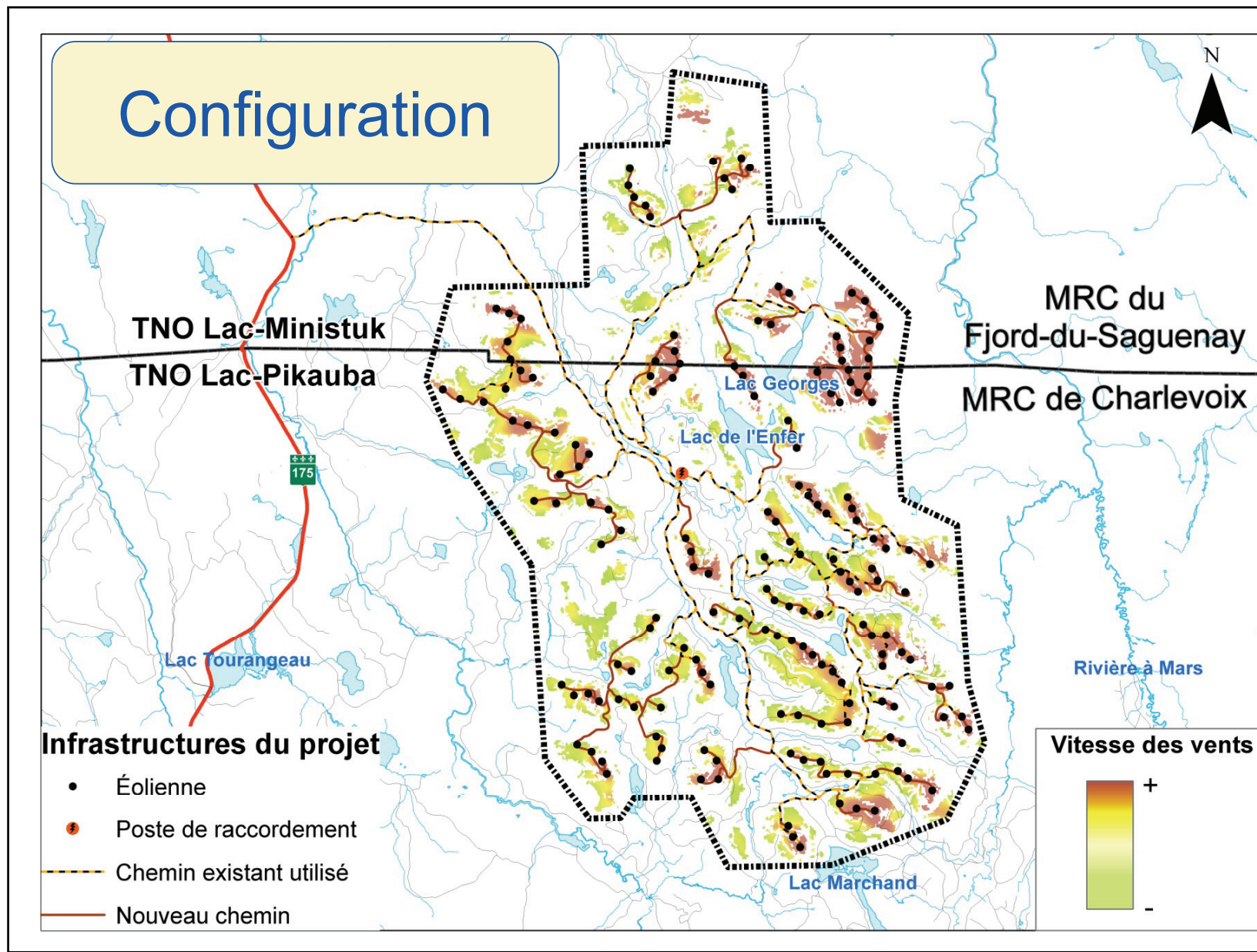


Territoire





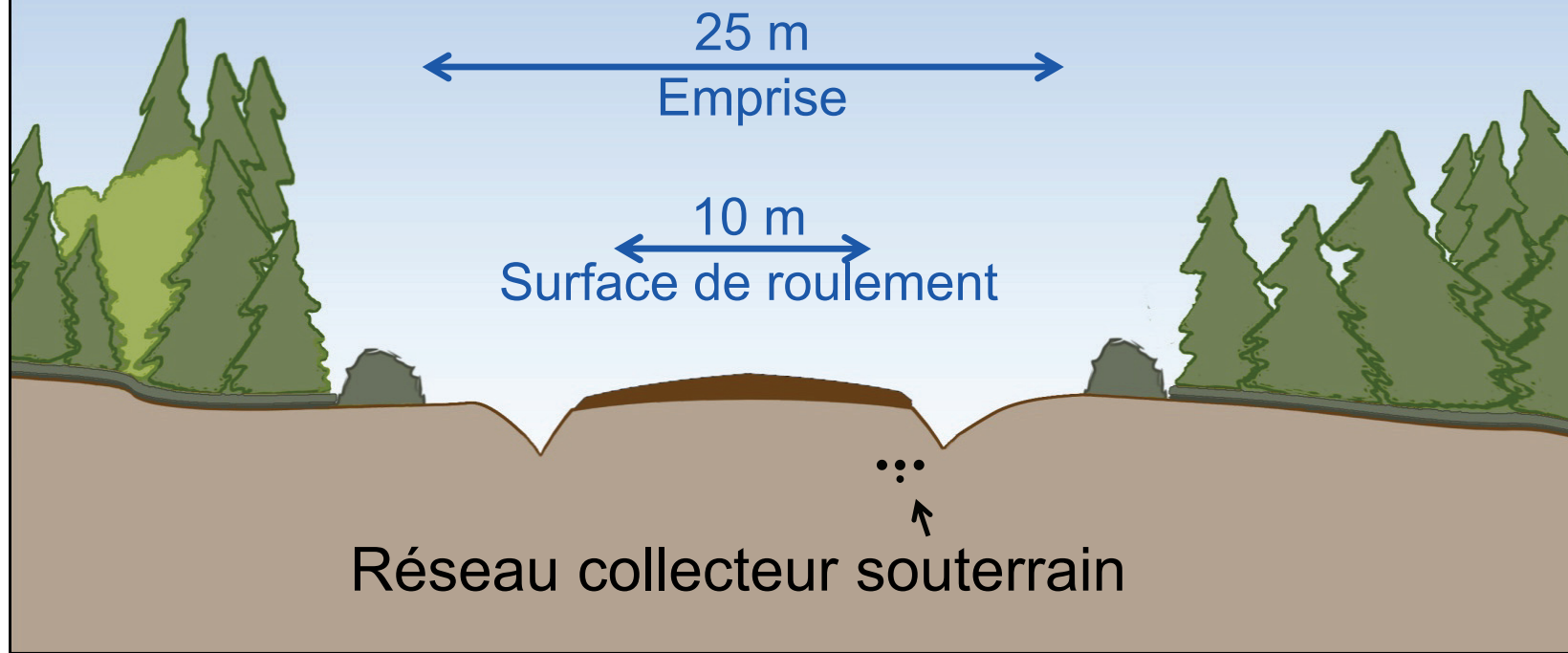






Construction des chemins

Nouveaux chemins : 86 km	211 ha
Amélioration de chemins existants : 68 km	112 ha
Total	323 ha





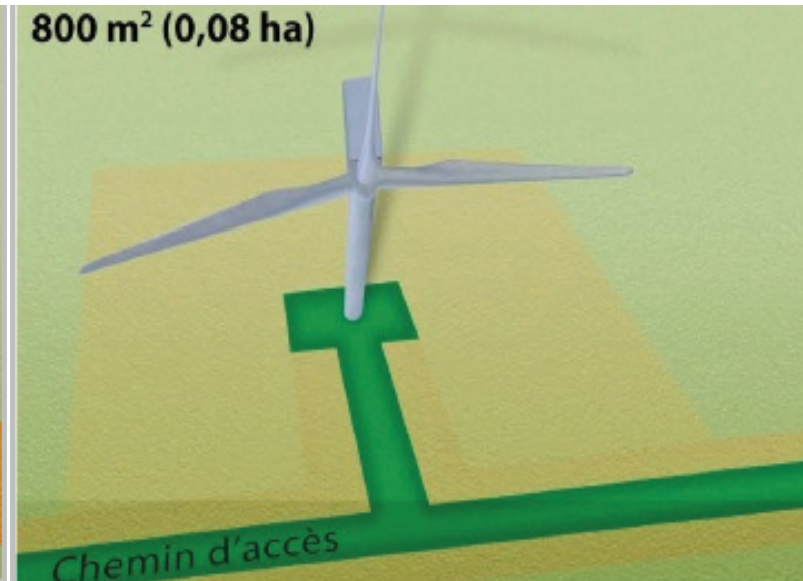
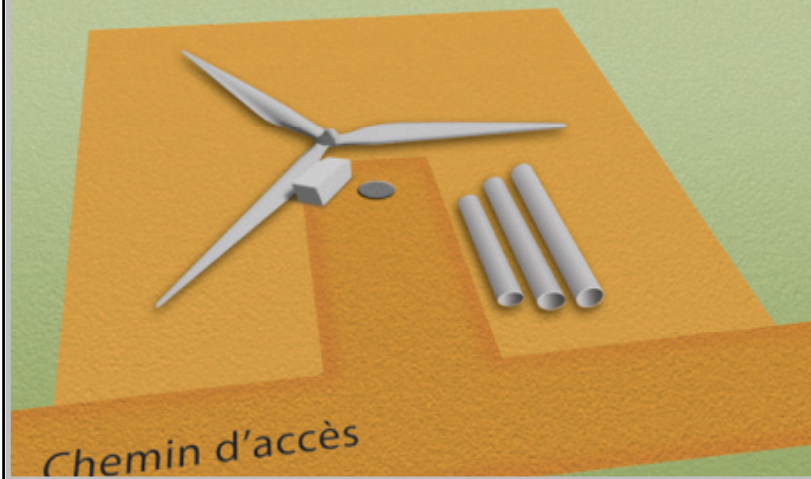
Construction des éoliennes

Phase CONSTRUCTION

Phase EXPLOITATION

10 000 m² (1,0 ha)

800 m² (0,08 ha)



Superficie de 175 ha

Superficie de 14 ha



Description du milieu

Humain

Contexte socioéconomique

Infrastructures

Utilisation du territoire

Télécommunications

Climat sonore

Paysages

Archéologie

Biologique

Végétation

Poissons

Oiseaux

Mammifères terrestres

Chauves-souris

Amphibiens et reptiles

Espèces à statut particulier

Physique

Sols

Air

Cours d'eau et eaux souterraines



Utilisation du territoire

Mesures d'harmonisation

- ▶ Identification de mesures avec la réserve faunique, la zec Mars-Moulin, les trappeurs, par exemples:
 - Limiter les nouveaux accès entre les deux territoires
 - Planification de la circulation et de la signalisation
 - Communications régulières
- ▶ Participation au comité de liaison
- ▶ Comptes rendus réguliers de l'évolution des travaux



Utilisation du territoire

Mesures d'harmonisation

► Niveau sonore

- Distances de plus de 700 m entre l'éolienne la plus proche et les baux de villégiature et les camps
- Surveillance et suivi du climat sonore

► Paysage

- Distances de plus de 700 m entre l'éolienne la plus proche et les baux de villégiature et les camps
- Distances de plus de 3,7 km de la route 175
- Éloignement des zones urbaines
- Relief irrégulier et couvert forestier



Oiseaux et chauves-souris

Mesures d'atténuation

- ▶ Éviter les travaux de construction durant la période de nidification des oiseaux (1er mai au 15 août)
- ▶ Grive de Bicknell :
 - Inventaires et caractérisation supplémentaires de l'habitat
 - Discussions en cours avec le MRNF



Poissons

Mesures d'atténuation

- ▶ Respect du RNI et des saines pratiques en voirie forestière
- ▶ Inventaire avant travaux pour identifier et éviter les frayères
- ▶ Respect de la période de restriction (15 septembre au 15 juin) si présence d'une frayère
- ▶ Respect des modalités du MRNF dans les bassins versants
 - des lacs à omble chevalier
 - du lac de l'Enfer (lac stratégique pour l'omble de fontaine)



Mammifères terrestres

► Constats

- Déboisement de 3,2 % du territoire
- Les mammifères s'adaptent généralement au bruit
- L'original tolère les changements dans son habitat, qui doit être diversifié: forêt jeune (nourriture) et forêt résineuse mature (abri)

► Mesure d'atténuation

- L'utilisation des chemins existants permet de diminuer les superficies déboisées et ainsi réduire l'impact



Surveillance et suivi

► Surveillance environnementale (construction)

- Application de mesures d'atténuation
- Respect des lois et règlements, des engagements d'EDF EN Canada et des conditions du décret

► Suivi environnemental (exploitation)

- Oiseaux et chauves-souris
- Climat sonore

► Mise en place d'un comité de liaison dès 2012

- Suivi des activités de réalisation du projet avec les intervenants du milieu





Retombées économiques

▶ Retombées économiques directes et indirectes

- Environ 800 M \$, dont au moins 60 % au Québec (480 M \$)

▶ Construction

- Jusqu'à 200 travailleurs à chaque année pendant les 3 ans de construction

▶ Exploitation

- Jusqu'à 20 employés durant l'exploitation (20 ans)
- Droits fonciers versés au MRNF : 1,8 M \$ annuellement
- Contributions volontaires annuelles: 892 500 \$ (2 550 \$/MW)
 - Partage entre les MRC et les communautés autochtones



Calendrier du projet

Automne 2012	Déboisement
2013 - 2015	Construction des chemins Coulée des fondations d'éoliennes Enfouissement du réseau collecteur Montage des éoliennes Construction du poste de raccordement
1 ^{er} décembre 2014	Mise en service - phase I (150 MW)
1 ^{er} décembre 2015	Mise en service - phase II (200 MW)



EDF EN Canada

Ghislain Dubeau, agent de liaison régional

Alex Couture, directeur – Développement de projets

Daniel Giguère, directeur – Affaires publiques

Simon Jean-Yelle, gestionnaire du projet

Merci!